

MOUCHAMPS
Site Patrimonial Remarquable

SECTEURS ET INVENTAIRE

<ul style="list-style-type: none"> Limite de site patrimonial remarquable Limite de PVAP à l'intérieur du site patrimonial remarquable Immeuble classé ou inscrit au titre des monuments historiques Immeuble protégé Élément extérieur particulier Mur et clôture protégés AAAA Séquence, composition, ordonnance architecturale ou urbaine AAAA Séquence naturelle (front rocheux, falaise, etc.) Parcs ou jardins de pleine terre Espaces libres végétales 	<ul style="list-style-type: none"> Places et cours Séquence végétale Arbre remarquable Cours d'eau Point d'eau ou source Immeuble bâti ou non bâti à requalifier Espace vert à créer ou à requalifier Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale à requalifier Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer
---	--

Numéro des éléments extérieurs particuliers
 1. Serrats, balcons (cours, vitrines, entrées, etc.)
 2. Puits, fontaines
 3. Portails, portiques, portches
 4. Végétal emblématique (arbres (portifs, feuillus...))
 5. Escaliers
 6. Objets ou auvents
 7. Puits, bornes
 8. Autres éléments

aneboissay
 ARCHITECTE du PATRIMOINE

N

Date : décembre 2022
 Echelle : 1/2 000

